



LE JOURNAL

On en parlait depuis longtemps ...

dans les chaumières, autour de la table du conseil, au sein de la jeunesse: à côté des infos «officielles» concernant le fonctionnement de notre commune, il nous manquait un journal.

Un vrai journal !

Un journal qui nous parle de «l'authentique vraie vie vécue» dans notre commune, avec ses scènes de la vie de tous les jours, ses multiples activités, avec ses portraits de gens particuliers aux hobbies ou aux expériences parfois hors du commun et dont on ne sait souvent rien ou pas grand-chose.



Sans oublier le fait qu'un tel journal peut aussi être un signe de bienvenue aux nouveaux arrivants de nos trois villages tout au fil de l'année

..... ou une plate-forme «publicitaire» pour toutes sortes de manifestations dont le dénominateur commun est la rencontre, la "vie ensemble".

Numéro UN en ce mois de octobre 2010, notre «premier-né» devrait être fidèlement suivi de deux numéros par an, respectivement en février et en octobre.

Réservez donc un bon accueil à ce nouveau compagnon et pensez-y au moment de préparer vos diverses rencontres: notre journal est là pour en parler !

C'est notre conseillère communale Charlotte Fisler qui a présidé à la constitution de la première équipe rédactionnelle bénévole.

Se sont joints à elle pour réaliser ce premier numéro, Heike Vial qui connaît de nombreux aspects de notre vie communale, Yannick Aebischer qui a amené l'enthousiasme de la Jeunesse et Christine Simac qui a essayé de mettre en page de façon plaisante toutes ces informations.

Tous ceux et celles qui se sentent concernés par une telle démarche sont invités à nous rejoindre, que ce soit pour participer à l'équipe rédactionnelle, ou pour nous faire part de leur avis par le biais du Forum des Lecteurs.



Le mot du syndic

Chers concitoyens,

Il paraît que la naissance d'un nouveau journal est toujours un événement. Toute proportion gardée, il en va de même pour une commune de taille moyenne comme la nôtre.

Nous devons cette heureuse initiative à la collaboration, dans une première phase, entre la jeunesse et notre conseillère communale Charlotte Fisler. Sous sa houlette s'est formée une

équipe bénévole, qui j'en suis persuadé, trouvera l'inspiration nécessaire et indispensable pour meubler intelligemment le contenu de ce petit journal local.

« Le Journal » puisque c'est ainsi qu'il se nomme, pourra donc, entre autres, servir de lien entre le conseil communal et la population pour différentes propositions qui n'ont pas un caractère officiel.

J'encourage donc mes collègues du conseil et la population à utiliser ce

nouveau moyen de communication pour faire passer des idées, dont le but est d'améliorer la qualité de vie de chacun au sein de notre commune. Faites chauffer vos neurones et à bientôt pour vos premières suggestions !!

En tout cas, au nom du conseil communal, je félicite l'équipe rédactionnelle et la remercie d'avance pour son engagement, en lui souhaitant plein succès pour les numéros à venir.

Eric Corna-

Programme de l'Union des Sociétés Locales

Novembre 2010

- 12 Bar de la Jeunesse
- 13 Sketch'up de la Jeunesse
- 14 Bénichon par la Jeunesse
- 20 Souper de soutien
par le FC Le Crêt-Porsel-St-Martin

Décembre 2010

- 7 Fête de la Saint-Nicolas avec l'école
- 10 Loto du Syndicat Red Holstein
- 26 Loto du Ski-Club de Saint-Martin

Janvier 2011

- 6 Loto des Rois du Choeur-Mixte
- 10 au 14 Camp de ski de l'école

Avril 2011

- 8 Loto des Samaritains
- 9 Concert du Choeur-Mixte
- 16 Concert de la Fanfare

Déchèterie

Depuis le 1er janvier 2010, la commune de Saint-Martin FR est locataire de la **déchèterie d'Oron-la-Ville**. Ainsi, les habitants de la commune profitent des services de récupération permanente des déchets et des nombreuses heures d'ouverture du site d'Oron-la-Ville, soit :

Lundi : 15h00 à 18h00
Mercredi : 13h30 à 18h00 (19h00 l'été)
Samedi : 08h00 à 12h00
Lundi : 13h00 à 15h00 pour les entreprises

Chaque ménage doit être en possession d'un laisser-passer qui est délivré par le secrétariat communal. En cas de perte, un émolument de CHF 10.- sera perçu pour le remplacement de cette carte.

Administration communale

Place du Village 3
Case postale 48
1609 Saint-Martin
Tél. 021/907.88.73
Fax 021/907.72.64

e-mail commune@saint-martin-fr.ch

Horaire du secrétariat communal

lundi : 14h00 à 17h00
jeudi : 09h00 à 11h30 et 14h00 à 18h30

Horaire de la caisse communale

mardi : 15h00 à 18h00

Table d'hôtes «La Tablée»

Pro Senectute

Un repas à plusieurs a bien plus de saveurs !
Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour partager un moment convivial et déguster un bon repas

A midi tous les jeudis, sauf pendant les vacances scolaires.

Inscriptions:

Suzanne Michel, 021.907.76.83, Besencens,
Martine Bovet, 021.907.95.97, Oron-le-Châtel
Participation: 15 frs eau et café compris
Délai: 24 h à l'avance / transport sur demande

Ordures ménagères

Les sacs poubelles sont ramassés **tous les mardis** aux points de collectes habituels.
Les rouleaux de sacs poubelles sont en vente auprès du bureau communal ou à la Boulangerie/épicerie Philippe Maillard à Saint-Martin

Week-end SKETCH'UP

Chaque année, depuis 2005, lors du week-end de la bénichon de St-Martin (12 au 14 novembre en 2010), la société de jeunesse des «globe-trotters» organise une fête.

Celle-ci s'appelle le sketch'up car l'événement principal est un concours de sketches entre différents groupes. Tout le monde peut former une équipe, que ce soit une jeunesse, une société locale, une entreprise, une famille ou un groupe d'amis.

Mais tout commence le vendredi soir avec une soirée «bar» où les jeunes de la région viennent boire quelques verres. Il y a également un DJ qui durant toute la soirée passe les meilleurs tubes.

Le début de la soirée est à 20 h 30 et la fin à 3 h 00 du matin.

Puis le samedi, matin et après-midi, les différentes équipes qui présentent un sketch viennent s'entraîner sur la scène et apporter leur matériel. Pendant ce temps, les membres de la jeunesse de St-Martin mettent en place la salle et les décorations. Ensuite, en début de soirée, le public arrive et commence à s'installer.

Le concours débute à 20 h 15. Chaque groupe présente un sketch d'environ 10 minutes et entre les temps d'attente pour la présentation de la prochaine équipe, quelques membres de St-Martin font un petit sketch pour les spectateurs. Il y a aussi un entracte de 15 minutes au milieu du concours. Puis, à la fin, il y a une remise des prix. Il y a 2 sortes de prix: le prix du public où chaque personne a droit à une voix et le prix du jury. C'est le comité d'organisation qui choisit les membres du jury. Enfin, le reste de la nuit est une soirée «bar et musique» avec un DJ jusqu'à 3 h 00 du matin.

Le dimanche, au petit matin, il y a le nettoyage de la salle avec l'aide des concierges. Puis, après la messe, les gens viennent boire l'apéro et manger quelques petits salés avant d'aller dîner dans leurs familles. L'apéro est animé par la fanfare « l'Avenir » de St-Martin. Enfin, traditionnellement, après avoir bien mangé le menu de bénichon, les gens reviennent pour danser sur de la musique et discuter de tout et de rien avec leurs amis.

Yannick Aebischer

**Pour inscrire
une équipe au
Sketch'up**

**contactez le président
de la Jeunesse:
Frédéric Liaudat
au 079.730.26.48**



Le Noël des Aînés

Chaque année, la jeunesse organise à l'intention de toutes les personnes de Saint-Martin, âgées de plus de 65 ans, un après-midi de Noël.

Cette journée est née sous l'impulsion de M. Marcel Magnin en 1976. Depuis lors, elle s'est déroulée tous les ans.

Durant ce moment de partage, la société organise un loto avec de petits cadeaux. Depuis plusieurs années, c'est notre ami Sylvain Monney qui crie les numéros avec grand plaisir. Puis après ce loto, vient l'heure des «quatre heures». Les boissons (café, thé, vin rouge) sont offertes par la société et les pâtisseries préparées par les membres. A la fin de l'après-midi, une «attention» est distribuée à toutes les personnes présentes.



Si vous souhaitez plus de renseignements sur La Jeunesse, sur le Noël des Aînés vous pouvez également contacter le président de la Jeunesse :
M. Frédéric Liaudat au 079 730 26 48

Garage Vial Sàrl

Mécanique automobile
Auto-électricité
Climatisation

1609 St-Martin 021/907.74.54



case postale 46

1609 St Martin

Tél. + Fax: 026 918 53 90

Natel: 079 447 43 38

Natel: 079 447 41 32

Maçonnerie Sàrl



Maillard
& fils SA

- Menuiserie
- Agencement
- Cuisines
- Salles de bain
- Parquets

Expo permanente

Rte du Village 33

1609 Besencens

Tél. 021 907 77 81

www.menuiserie-maillard.ch

**J.B.
DEMIERRE**
TRANSPORTS SA

**J.B.
DEMIERRE**
TRANSPORTS SA

Daniel Maillard

- Garage et carrosserie -

1609 Besencens

tel. 021 907.88.32 fax: 021 907.98.23

nat. 079 517.21.02

E-mail: garagedmaillard@bluewin.ch



Boulangerie

Philippe Maillard
Sàrl

1609 St-Martin FR 021 907 73 56

Le Groupement des Dames

Le Groupement des Dames de Saint-Martin existe depuis plus de 50 ans.

Initialement destiné aux dames de la paroisse, il est aujourd'hui ouvert aux femmes de toutes les générations sans distinction de confession. Ce n'est pas une société à proprement parler, il n'y a pas de cotisation donc pas de véritables membres. Toutes les personnes intéressées peuvent venir une ou plusieurs fois, elles peuvent être assidues ou pas, chacune est libre.

La seule condition encore en vigueur depuis sa fondation, est que nos rencontres soient exclusivement féminines !

De septembre à mai, le comité prépare une activité par mois. L'éventail est assez large pour que toutes les générations puissent se rencontrer. En général, cela se déroule à la salle de paroisse (sous la cure) le mardi soir. Mais selon le thème, l'heure et le jour peuvent être modifiés. Il peut y avoir du bricolage, de la balade, une conférence, une petite agape ou toutes sortes de découvertes et d'activités.

Un programme parvient sous forme de «tout ménage» en fin d'été pour toute la saison. Faites-lui bon accueil et conservez-le précieusement.....

Nous aimerions que les personnes qui ont une passion à partager nous le fassent découvrir et viennent animer l'une ou l'autre de nos soirées. La commune a certainement des citoyen(ne)s qui ont un hobby voire un métier particulier ou ont fait un voyage qui pourrait intéresser notre auditoire.

Les dames qui prennent part à l'activité participent également au coût de l'organisation (somme généralement modique).

Si cela intrigue ou titille votre curiosité, le seul moyen d'en savoir plus est de nous rejoindre !

Le comité se compose de 3 personnes :

Béatrice Surchat (secrétaire)	021.907.94.50
Maribel Lacanne (caissière)	021.907.71.79
Suzanne Michel (présidente)	021.907.76.83



PROGRAMME 2010 - 2011

Mardi	14.09.2010 :	Sortie à Giessbach, départ 7.00 heures, inscription obligatoire
Mardi	12.10.2010 :	Confection d'un calendrier de l'Avent, Saint-Martin, Claude-Caroline Matthey
Vendredi	26.11.2010 :	Spectacle «La revue» Chez Barnabé à Servion, 20.00 heures, inscription obligatoire
Mardi	21.12.2010 :	Petit loto de Noël, Saint-Martin
Mardi	18.01.2011 :	Les coulisses du théâtre, Saint-Martin, Renée et Stéphane Simonet
Mardi	08.02.2011 :	Couronne de bonbons, Saint-Martin, Mireille Tercier
Mardi	15.03.2011 :	Soirée conviviale, Saint-Martin
Mardi	12.04.2011 :	Visite du Musée de l'orgue à Roche, 13.30 heures, inscription obligatoire
Mardi	17.05.2011 :	Cours de cuisine, Saint-Martin Salle de bricolage, Christophe Lacanne
Mardi	14.06.2011 :	Visite d'un jardin Pro Natura, Saint-Martin 13.30 heures

Toutes les activités, sauf mention particulière dans le programme, auront lieu à la salle de la Cure à 20.00 heures. Pour la bonne organisation des soirées, votre inscription préalable est souhaitée.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au programme du groupement des dames distribué en tout-ménage ou consulter l'affichage communal.



Au service des familles

La garde d'enfants à domicile Chaperon Rouge

Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle:

- Votre enfant est malade et vous devez vous absenter ?
- Vous êtes malade et ne pouvez vous occuper de votre enfant ?
- Vous recherchez une solution de garde ponctuelle en urgence?

Une situation d'urgence ?

Le réseau social et familial ainsi que les aides habituelles sont rapidement limités lorsque la situation au sein de la famille devient critique:

- L'enfant tombe malade et ne peut aller à la crèche ou à l'école
- La maman sort de l'hôpital et n'est pas encore apte à s'occuper de ses enfants ...
- La maman de jour doit s'absenter quelques jours à cause d'un décès dans sa famille ...

La Croix-Rouge recrute avec soin ses collaboratrices, professionnelles et motivées, dont le savoir-faire et l'expérience reposent sur une formation large et continue.

Comment ça marche ?

Annoncez vos besoins à la centrale téléphonique aux heures suivantes:

Lundi - vendredi	07h30 - 11h30 au 026.347.39.49
Dimanche-jeudi	20h00 - 21h00 au 076.347.39.49

Du lundi au vendredi, une personne est mise à votre disposition dans les quatre heures suivant votre appel. Votre enfant est alors entouré pour ses médicaments, repas et jeux ainsi que son bien-être en fonction des indications données par les parents. Notre aide se termine lorsque vous êtes en mesure de reprendre votre tâche.

Bon à savoir:

- Les frais de garde sont déductibles des impôts si les parents exercent une activité lucrative.
- 20% de rabais sur ces prix pour les membres de la CRf.
- Pas de mission pour moins de 3 heures.
- Collaboration avec les caisses maladies suivantes: Helsana, CSS, ÖKK, Groupe Mutuel.
- Pour plus d'informations: chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Aide aux proches:

Un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?

- Nous vous déchargeons de vos obligations de présence auprès du proche
- Nous encadrons votre proche âgé et/ou malade
- Nous intervenons à domicile ponctuellement ou régulièrement.

L'aide aux proches est un service indépendant mais complémentaire des services de soins et d'aide à domicile. Nous intervenons, sans autre formalité, à la demande de toute personne souhaitant une aide pour accompagner ou encadrer une personne à domicile.

Horaires:

Téléphonez-nous et communiquez vos besoins:
du lundi au vendredi de 07h30 à 11h30 au 026.347.39.79
ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

Bon à savoir:

- Nos tarifs se calculent en fonction du revenu et de la fortune de la personne que nous allons encadrer
- Les personnes ayant droit aux prestations complémentaires de l'AVS peuvent demander le remboursement des frais.
- Le service n'est pas pris en charge par la caisse-maladie.

Baby-sitting:

Un service pour les parents de jeunes enfants

- Vous voulez sortir ?
- Vous souhaitez trouver une personne fiable et formée pour s'occuper de vos enfants ?

Nous vous proposons une liste de baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre)

Prenez contact avec la CRf au 026.347.39.40
ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch et recevez notre liste !

Adresse de contact pour tous les services à la famille:

Croix-Rouge fribourgeoise
Service Aide à la famille
Rue G. Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
www.croix-rouge-fr.ch
026.347.39.49 / 79

Les enfants de la guerre

Lors de la 2ème guerre mondiale, par le biais de la Croix-Rouge, des enfants français ont été accueillis chez nous dans notre commune.

Ceux-ci venaient du territoire occupé, ils étaient orphelins ou de famille nombreuse ou de famille pauvre et ils venaient passer quelques semaines en Suisse au calme, loin de toutes les horreurs de la guerre.

Eh oui, c'est ce qu'a découvert par hasard en 2003 un professeur de l'école secondaire de Châtel-St-Denis en faisant des recherches aux archives. Avec ses élèves, il entreprit alors un long et difficile travail de recherche. Et quelle ne fut pas leur surprise ! Bien des réponses leur vinrent en retour !

Certaines personnes étaient heureuses d'avoir des nouvelles de la Suisse, d'autres moins, ce passé semblait trop douloureux. Quelques uns étaient malheureusement déjà décédés, mais leurs familles informèrent les élèves que leur parent leur avait souvent parlé de cette vie.



C'est ainsi qu'un jour, Madame Thérèse Vial fut contactée par un certain Serge.....

Serge avait 7 ans en mars 1945 quand il arriva par le train en Suisse, accompagné par des infirmières de la Croix-Rouge. Serge venait de France, de la région de Romans (jadis capitale de la chaussure !)

Les enfants voyageaient dans des wagons marchandises ! Il se rappelle que, à leur cou, les infirmières suspendaient de petites pancartes qui les identifiaient. A leur arrivée, un bol de lait leur était distribué ! Quand on l'écoute, on a l'impression qu'il en a encore le bon goût dans la bouche !

Personne ne se rappelle comment le petit Serge est arrivé à la ferme de Léonard et Augustine Monney, ni comment les familles étaient choisies.

Par contre 60 ans plus tard, en 2005, Serge revint sur ses pas en Suisse !

C'est incroyable comme ses souvenirs étaient précis ! Il se rappelait de chaque coin et « recoin » de la ferme à Fiaugères !

Même le verger lui semblait ne pas avoir beaucoup changé ! Il ne manquait que le poulailler !

Quelle ne fut pas sa joie quand l'actuelle propriétaire des lieux lui permit d'aller à la grange et à l'écurie ! Il y courait comme quand il était enfant, se revoyait dans le foin avec les garçons de la ferme !

Serge avait aimé cette vie de campagne, surtout parce qu'il y avait les animaux. Il se rappelle particulièrement d'une des filles, Agnès, qui avait alors 17 ans .

C'était probablement elle qui devait s'occuper du petit Serge. D'ailleurs, sa première fille, Serge l'appela Agnès en souvenir de celle qui s'était si bien occupée de lui petit !

Parfois la mélancolie l'envahissait. Alors, il se tenait debout au bord du chemin, et de là, au loin il apercevait un bout du toit de la ferme « des Bos-sel » où était placé Gérard son frère aîné. Jamais aucune des deux familles ne pensa à réunir ces deux enfants pendant leur séjour .

C'était ainsi « dans le temps ».



La ferme de Fiaugères où le petit Serge avait été accueilli.

Joseph, un des enfants de Léonard était couturier, et avant de repartir pour la France, le petit Serge, se vit offrir un costume tout neuf !

Le petit Serge se plut tellement en Suisse que, en 1946, son père écrivit à Léonard pour lui demander si son fils pouvait à nouveau passer quelques semaines à Fiaugères !

Léonard et Augustine n'y virent apparemment pas d'objection, alors qu'eux-mêmes avaient déjà neuf enfants !

C'est ainsi que le petit Serge revint en Suisse pour la deuxième fois, mais cette fois-ci accompagné de son papa sans pancarte autour du cou !

Aujourd'hui Serge vit toujours dans la région de Romans au pays de la Clairette de Die !

Poisson cru à la péruvienne: Cebiche Peruano

Les «cebiches» sont courants sur la côte ouest de l'Amérique latine riche en poissons, ainsi qu'en Amérique centrale.

Il existe une infinité de manières de le préparer. Il se mange tout au long de l'année, de préférence au repas de midi. Il existe des restaurants spécialisés dans la préparation de «cebiche» appelés «cebicheria».

Ingrédients pour 4 personnes :

- 800g de poisson blanc cru très frais : le cebiche péruvien utilise de la sole, mais pour un plat plus économique, il est possible de le remplacer par un autre poisson à chair blanche (cabillaud par exemple)

- 2 cs de «aji amarillo» hâché très finement, c'est un piment qu'on ne trouve qu'au Pérou (ou dans des épiceries spécialisées en produits sud-américains, frais ou sous forme de pâte) qui donne un petit côté piquant et un goût très caractéristique au cebiche. On peut l'omettre ou le remplacer par un autre piment.

- 1 tasse de jus de citron vert (pour une version plus économique, on peut utiliser du citron jaune)

- 1 oignon coupé en fine julienne, puis laver les lamelles pour adoucir le goût de l'oignon

- 1 cc ail haché finement

- 5-6 glaçons

- feuilles de coriandre (selon son envie)

- sel

Accompagnements :

Patates douces cuites à l'eau (1/2 par personne)

Épis de maïs (1/2 par personne)

Feuilles de salade



La recette

Préparation :

Couper le poisson en cubes de 1-2 cm.

Le mettre dans un bol froid, ajouter les glaçons.

Laisser reposer quelques minutes, retirer les glaçons, saler le poisson.

Ajouter le piment, incorporer le jus de citron.

Rajouter les oignons en julienne lavés, l'ail et la coriandre.

Certains le servent directement, d'autres le laissent macérer 20-30 minutes avant de le servir.

Présentation :

Garnir le plat avec les feuilles de salade.

Déposer par-dessus le cebiche et accompagner avec les patates douces et le maïs.

Francoise Merlo Yunis

La vie autour de nous

La commune de Saint-Martin s'est beaucoup développée ces vingt dernières années et une bonne partie de la population nous vient de l'«extérieur» de la commune, du district, du canton, ou même du pays... (plus de 15 différentes nationalités répertoriées).

S'installer dans un «coin» comme le nôtre, c'est rechercher une autre qualité de vie que celle dont on pourrait profiter en ville. A l'opposé de «ville», on entend «campagne». Qui dit campagne, dit forcément agriculture. Et malgré les changements, celle-ci demeure une part prépondérante de la vie de tous les jours dans notre commune, une part à préserver.

Cette rubrique, sorte d'«agriculture pour les nuls», veut voir au-delà du bruit du tracteur, de l'odeur de la bossette à lisier ou de la présence des balles de silo.

Essayons donc - en toute modestie ! - de répondre au questionnement parfois perplexe du «commun des mortels» en découvrant des thèmes au travers de «le saviez-vous ?», d'anecdotes, voire de petites interviews.

Merci à tous ceux qui se sont prêtés ou se prêteront au jeu de l'interviewé ou qui nous apporteront spontanément des infos, des questions ou des propositions de sujets qui leur tiennent à coeur !

Pour toute réaction, question ou autre, vous pouvez nous contacter à travers le Forum des Lecteurs.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe encore une trentaine d'exploitations agricoles sur le territoire de notre commune.

- Tous nos agriculteurs font de la production intégrée (PI). Aujourd'hui, elle consiste à remplir toute une série de critères nommés PER (Prestations Ecologiques Requises) pour pouvoir bénéficier des paiements par la Confédération. Ils sont ainsi soumis à des contrôles réguliers: environ trois contrôles par année effectués par un expert PER. Il s'agit d'«incitations axées sur les résultats; la compensation écologique devient ainsi une branche de la production agricole axée sur les objectifs alors que ce domaine était surtout régi auparavant par des charges liées à l'exploitation».
(www.blw.admin.ch)

- Ceci présuppose également toute une série de formulaires de contrôle à remplir, tout étant consigné dans les moindres détails: nombre et quantité de fauches, fumures, engrais, sans parler des herbicides homologués pour les céréales ou des déplacements du bétail... Il convient de montrer, par exemple, au moyen d'un bilan de fumure détaillé, qu'aucun excédent de phosphore ou d'azote n'est utilisé. Comme bien d'autres, le métier de nos agriculteurs a bien changé et leur travail administratif augmente !

- 7 % de la surface agricole utile (SAU) de chaque exploitation est une SCE: surface de compensation écologique. Il s'agit des bords de forêts, de rivières qui sont alors cultivés de manière extensive, c'est-à-dire sans utilisation de fertilisants (fumure ou engrais chimique).

- A chaque zone SAU différente correspond une période de fauche différente. Saint-Martin est en zone colline (contiguë ou pré-alpine) jusqu'à la Mionna, d'où une première fauche au 15 juin. Le Jordil est en zone montagne 1 avec la première fauche au 1er juillet. Chaque exploitant programme ses fauches selon les différentes zones que recouvre son domaine.

Merci à Marc Piccand, expert PER dans notre commune.

FORUM DES LECTEURS

Ce journal est avant tout le vôtre. Nous attendons vos réactions, vos commentaires et suggestions mais surtout aussi vos contributions diverses pour les numéros suivants! Donnez-nous des idées de sujet ou de rubrique, des filons, des noms de personnes à qui nous adresser et qui sait: écrivez vous-même un article ?!

Rien n'est impossible... Tout est à faire!

Site officiel de la commune:

<http://www.saint-martin-fr.ch/>

Nos adresses de contact:

(également pour les réponses au concours «Insolite»)

Par la poste:

Le Journal, Commune de Saint-Martin
Place du Village 3
CP 48
1609 St-Martin

Par courriel: journal@saint-martin-fr.ch

Site de la vie active de Saint Martin (ou «site de l'école»):

<http://st-martin-fr.ch>

Courrier

CHAUD-FROID sur le couvert à pique-nique ...

En dernière page de ce journal, vous découvrirez la « feuille verte » traitant, cette fois-ci, d'un sujet à la « mode » dans nos villages depuis le mois de mai dernier...

En énumérant sur cette dernière page certaines règles au sujet de l'utilisation de notre couvert à pique-nique et de notre environnement en général, nous voulions mettre le doigt sur l'importance du **RESPECT** de l'autre et de la propriété commune.

Triste coïncidence : durant la période de préparation de ce journal, nous avons appris que le Hibou installé dans ledit couvert le jour de son inauguration avait disparu !

Comment peut-on ainsi porter atteinte à la propriété d'autrui ???

Trois semaines plus tard notre Hibou a été retrouvé : au milieu d'un champ de maïs... !
Il s'agissait donc bien d'un acte totalement « gratuit ».

Irrespect, méchanceté, voire probablement bêtise et lâcheté...

Le ou les malotrus, auteurs de ce vandalisme réunissent peut-être toutes ces «qualités» à la fois !!!
Les vandales en question ne liront certainement pas ces lignes, c'est bien dommage...

Charlotte Fisler

PS: Je suis également certaine que les prochains courriers de lecteurs seront plus positifs !! ☺

INSOLITE

Sous cette rubrique, nous vous proposons une visite de votre commune par des détours insoupçonnés! Dans chaque numéro de ce journal, par l'entremise d'un détail photographié sur le territoire de notre commune, nous espérons vous faire découvrir votre environnement d'une façon originale et vous amener ainsi à le regarder d'une façon différente.

Bizarre...vous avez dit bizarre?
Qui saura (pour l'honneur!) trouver à quoi correspond ce premier détail?

Pour adresser vos réponses, veuillez vous référer à la rubrique «Forum des lecteurs»

Coucher de soleil sur une plage ?

Non... c'est sur le territoire de la commune de Saint-Martin ... mais où ?



photo: Cyril Michel

Course d'école des 5P

Pour terminer l'année en beauté, nous sommes partis trois jours en course d'école dans la région du Creux-du-Van.

Que de bons moments passés et de beaux paysages !!!

Pour commencer, nous avons pris le bateau à Morat direction Neuchâtel en empruntant le canal de la Broye. Après avoir dîné, nous avons été nous rafraîchir dans le lac. Après la visite du Musée d'Histoire Naturelle, nous avons pris la direction de notre chalet, situé au Creux-du-Van. Quelle vue et quel calme !!!

Notre deuxième jour a été sportif. Après la visite du magnifique et impressionnant cirque du Creux-du-Van, nous sommes descendus direction les Gorges de l'Areuse. Pour nous remettre de cette longue mais superbe promenade, une baignade dans les eaux fraîches, mais tellement agréables, de l'Areuse était nécessaire. Nous avons terminé la journée par la visite des mines d'asphalte de Travers.

Le troisième et dernier jour, les plus téméraires se sont levés à 5 heures du matin afin d'admirer le lever du soleil au Creux-du-Van. Cela en valait vraiment la peine. Nous avons pu voir quelques bouquetins aux jumelles, mais malheureusement, aucun n'est venu se balader vers nous. Pour finir, nous avons fait les fous à la piscine de Payerne.

La bonne humeur a été au rendez-vous en permanence. Un grand merci à Liliane, Sylvia, Suzanne, Sébastien et Jean-Louis de nous avoir accompagnés.

Les 5P

Si vous voulez en savoir plus et que vous possédez un accès à Internet vous pouvez également suivre les aventures des écoliers sur le site de l'école:

<http://st-martin-fr.ch>



Pro Juventute

La traditionnelle vente des timbres Pro Juventute aura lieu durant ce mois d'octobre.

Merci de réserver un bon accueil aux enfants qui viendront sonner à votre porte.

Le sentier des arbres

On en parle depuis quelques temps...

autour de la table du conseil, au sein de la jeunesse, puis dans les chaumières !

En particulier depuis le 30 mai dernier, date mémorable (et surtout bien arrosée !) de leur inauguration:

le Sentier des Arbres et le couvert à pique-nique de Saint-Martin.

Découverte d'un nouveau parcours de balade: un peu long ? le goudron un peu trop présent ? un peu boueux par endroits selon la météo ? Quelques inconvénients que l'on espère vite balayés. Et le promeneur peut se remplir les mirettes des beautés qui l'entourent. Car nous sommes bien chanceux d'habiter une région comme la nôtre et de pouvoir compter sur la fidélité de nos champs, nos haies, nos ruisseaux et nos bois !



A notre tour de respecter prés et forêts, en nous soumettant aux quelques règles nécessaires au maintien en bon état de sentier et du cabanon:

- Chevaux et vélos sont interdits sur le tronçon du sentier dans le Bois de Villard
- Ne laissons pas traîner papiers ou autres débris au cours de nos promenades
- Veillons à laisser en ordre le couvert à pique-nique et son environnement
- Emportons les débris créés par nos repas
- Si nous devons faire nos besoins dans la nature, veillons à dissimuler le tout sous une pierre! La nature nous en saura gré
- Ne laissons jamais un feu sans surveillance et veillons à ce qu'il soit éteint au moment de notre départ



... alors nous aurons pris conscience du sens du poème pyrogravé qui orne le cabanon:

La Forêt

**Je suis
la charpente de ta maison
la flamme de ton foyer
la table où poser ton pain
le lit de tes souvenirs
l'ombre de tes promenades
le refuge du gibier
le manche de ton outil
la porte de ta cabane
le mât de ton navire
le bois de ton berceau
et celui de ton cercueil
Homme je te protège,
prends soin de moi.**

O. et H. Bossel



Alors ...

Charlotte Fisler

le Hibou du cabanon
oeuvre d'Eric Bindith
de Chézard-St-Martin NE